



Conseil économique et social

Distr.: Générale
2 octobre 2013**

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité du commerce et de l'investissement

Troisième session

Bangkok, 20-22 novembre 2013

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport 2013 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique

Rapport 2013 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document se fonde sur le Rapport 2013 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique (ci-après le Rapport), à paraître sous peu, qui constitue le principal document de fond établi pour la troisième session du Comité du commerce et de l'investissement. Le Rapport comprend deux parties. La première porte principalement sur les tendances et les faits nouveaux intervenus dans les domaines suivants: le commerce de marchandises et les services commerciaux, les flux d'investissements étrangers directs, la progression de la facilitation du commerce et le recours aux politiques préférentielles et aux accords commerciaux du point de vue de l'Asie et du Pacifique. La seconde partie du Rapport contient une analyse des diverses questions relatives à l'accroissement de la contribution du commerce et de l'investissement au développement inclusif et donc à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à la participation des groupes marginalisés, notamment des femmes, à l'activité économique. L'établissement du Rapport a été largement influencé par les principes de base énoncés dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », à savoir la promotion de la « croissance économique soutenue, partagée et équitable, qui crée davantage de possibilités pour tous ». Le Rapport donne un aperçu des facteurs et des circonstances qui déterminent l'impact global des diverses politiques et activités relatives au commerce et à l'investissement. Il a un objectif double, à savoir: a) mieux comprendre comment le commerce, l'investissement, la facilitation du commerce et les politiques d'intégration peuvent faciliter le développement inclusif et, autant que possible, mesurer les progrès accomplis par les pays à cet égard; et b) proposer un panachage de politiques nationales et d'initiatives régionales pour aider les économies de l'Asie et du Pacifique à parvenir au développement inclusif.

Ayant fait la synthèse des principales conclusions du Rapport, le présent document relève des questions à soumettre à l'examen du Comité.

* E/ESCAP/CTI(3)/L.1.

** La soumission tardive du présent document est due au manque de données sur 2013 à la date limite de soumission des documents aux services de conférence.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Tendances et faits nouveaux intervenus dans le domaine du commerce et de l'investissement	3
A. L'Asie et le Pacifique apprend à vivre et à continuer de prospérer sans une croissance des exportations à deux chiffres	3
B. La croissance du commerce de services commerciaux a baissé en 2012	5
C. L'Asie et le Pacifique reste un pôle d'investissement majeur	7
D. Le coût du commerce dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral reste à un niveau inacceptable.....	7
E. Mesures protectionnistes et promotion du commerce	9
F. Les échanges préférentiels au service de la démarginalisation des pays ayant des besoins particuliers.....	9
III. Promouvoir le commerce et l'investissement inclusifs	11
A. Établir le lien entre croissance inclusive et commerce et investissement	11
B. Faire bénéficier les personnes des retombées du commerce et de l'investissement: défis et recommandations générales.....	12
IV. Questions à examiner.....	14

I. Introduction

1. Le présent document se fonde sur le *Rapport 2013 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique* (ci-après le *Rapport*), à paraître sous peu. Le *Rapport* comprend deux parties. La première donne un aperçu général des tendances récentes et des faits nouveaux dans les domaines du commerce, de l'investissement et de l'intégration dans les économies de la région, en commençant par le commerce de marchandises et les services commerciaux, avant d'examiner les changements intervenus concernant les investissements étrangers directs, la progression de la facilitation du commerce et, finalement, les progrès réalisés au niveau des politiques et des accords relatifs au commerce préférentiel. La seconde partie est consacrée principalement au commerce et à l'investissement inclusifs, le thème du *Rapport* ainsi que de la Troisième Semaine Asie-Pacifique du commerce et de l'investissement.

2. La région Asie-Pacifique continue d'enregistrer de meilleurs résultats que le reste du monde pour ce qui est du rythme de la croissance globale. Le dynamisme de la région est la conséquence d'une croissance tirée par le commerce, mais cette stratégie fait à présent l'objet d'une attention très soutenue suite à la crise financière mondiale. Au bout du compte, c'est la combinaison d'une croissance saine des exportations des économies en développement de l'Asie et du Pacifique et de mesures limitées de relance budgétaire et autres dans la plupart des autres économies qui ont permis de sortir de la récession et de retrouver une croissance positive en 2009. On ne peut toutefois pas encore – ni ne devrait – s'en satisfaire. Si une forte croissance est importante, en particulier parce qu'elle a un impact direct et positif sur la réduction de la pauvreté, on s'inquiète sérieusement de

l'augmentation des disparités de revenu et autres, et en ce qui concerne l'accès aux possibilités notamment d'emploi, d'éducation, de soins médicaux ou d'approvisionnement énergétique. La région a peut-être maîtrisé la croissance du point de vue quantitatif, mais non du point de vue qualitatif.

3. La seconde partie du *Rapport* précise comment le commerce, l'investissement et la facilitation du commerce – les principaux éléments de l'ouverture internationale d'un pays – facilitent la croissance inclusive, dont tous peuvent bénéficier de manière équitable. C'est ainsi que le commerce et l'investissement peuvent être qualifiés d'inclusifs. La démarche est éclectique, rendant compte des nombreuses forces différentes en jeu, et les conclusions ne peuvent que suggérer une orientation plausible et un panachage possible des politiques; elles ne peuvent avoir un caractère prescriptif.

4. La conclusion finale du *Rapport* concorde avec celle des études récentes, à savoir que les effets des changements de politique dans les domaines du commerce et de l'investissement montrent que la libéralisation et l'ouverture internationale ne suffisent pas à elles seules à offrir des avantages optimaux pour les producteurs et les exportateurs, et parfois même pas pour les consommateurs. Il en va de même pour la pauvreté et pour la répartition des revenus. Le résultat souhaité est fonction de facteurs supplémentaires liés à un éventail de politiques et de mesures complémentaires; de telles politiques devraient passer par le domaine public afin de susciter des débats avec les diverses parties intéressées de manière à assurer qu'il y ait des processus décisionnels inclusifs ainsi que des résultats inclusifs.

II. Tendances et faits nouveaux intervenus dans le domaine du commerce et de l'investissement

A. L'Asie et le Pacifique apprend à vivre et à continuer de prospérer sans une croissance des exportations à deux chiffres

5. L'évolution en 2012 et jusque-là en 2013 montre que la demande intrarégionale n'est pas épargnée par la faible performance économique persistante des économies développées. En particulier, le niveau d'intégration qui prévaut à présent pratiquement partout est tel que la crise économique mondiale a eu des conséquences néfastes même sur les taux de croissance des économies émergentes les plus solides, comme la Chine et l'Inde — des pays qui se débattent à présent pour maintenir une croissance à deux chiffres ou pour y parvenir. Dans le cas de la Chine, la crise en cours continue d'avoir des effets négatifs sur les exportations et la croissance économique du pays et devrait de ce fait se répercuter sur les autres économies de la région — en particulier sur les principaux fournisseurs de la Chine — du fait de la contraction des possibilités d'exportation. On constate le même rapport de cause à effet entre l'Inde et diverses autres économies, à un moindre degré toutefois puisque l'Inde occupe une place nettement moins importante que la Chine dans les exportations mondiales de produits manufacturés.

6. On estime que les importations et les exportations de marchandises par les économies en développement de l'Asie et du Pacifique augmenteront de moins de 6 % en valeur réelle en 2013 et s'amélioreront légèrement en 2014 en passant à 7 %. Aujourd'hui, la Chine absorbe plus de 30 % des exportations des économies en développement de l'Asie et du Pacifique, les perspectives de croissance étant ici tributaires de l'expansion de ses propres exportations. Par conséquent, la croissance du commerce dans la région et les

débouchés pour une multitude de fournisseurs de matières premières et de produits intermédiaires qui envoient leurs produits en Chine pour être transformés dépendront dans une large mesure des perspectives de croissance soutenue en Chine. Étant donné la légère reprise de la demande de produits importés aux États-Unis d'Amérique, les exportations de la Chine devraient augmenter, avec une croissance de quelque 8 % en 2013 après les faibles niveaux de 2012. On prévoit donc une augmentation en 2013 des exportations en valeur réelle de la plupart de ses partenaires commerciaux en développement de l'Asie et du Pacifique.

7. S'agissant de la croissance, la fourchette devrait aller de 2 % (Singapour) à 8 % (Thaïlande). Mais cette prévision est pour le moins incertaine. Cette incertitude s'explique par le risque de fluctuations de la demande finale provenant de l'extérieur de la région. Sans véritable perspective de croissance dans l'Union européenne, et si la reprise économique aux États-Unis ne s'avère pas plus robuste et ne passe pas à la vitesse supérieure, la croissance des exportations de la Chine pourrait baisser à 5 % en 2014. Cela constituera un autre défi pour le modèle d'intégration régionale qui fait de l'Asie la principale base manufacturière de l'économie mondiale; cela pourrait également accentuer la pression sur les économies dont les composants, les métaux ou les produits de base sont transformés en Chine pour qu'elles trouvent d'autres sources de croissance. Dans ce scénario, la croissance des exportations en 2014 pourrait ralentir considérablement dans des pays comme l'Australie (en passant de 7 à 5 %) et dans une moindre mesure en Thaïlande (en passant de 8 à 7 %).

8. Le véritable défi pour les décideurs de l'Asie et du Pacifique est de trouver les moyens de stimuler la croissance sans compter sur la demande instable des grandes économies tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.

9. De plus, pour tenir bon durant cette période difficile, il y a lieu d'entreprendre ou de mener à bien des réformes tant au niveau de la demande que de l'offre. S'agissant de la demande, il est essentiel de déterminer comment renforcer la consommation et l'investissement intérieurs afin de créer une demande intérieure suffisante pour soutenir globalement la croissance. Dans le même temps, l'amélioration de l'efficacité et de la productivité s'impose en ce qui concerne la demande afin de réduire les coûts et d'accroître la compétitivité — ces deux éléments étant nécessaires pour assurer une croissance à long terme.

10. Les investissements privés et publics, qui visent à renforcer la compétitivité à moyen et à long terme, sont essentiels car ils ont un effet double. D'une part, l'augmentation de l'investissement est un outil efficace pour lutter contre le risque à court terme de croissance économique nulle ou faible. D'autre part, l'investissement dans les réformes structurelles augmente le rendement et l'efficacité, tout en étant fondamental pour assurer une croissance durable à long terme.

11. Alors que la résilience du secteur commercial contribue à la croissance économique — un élément important pour la réduction de la pauvreté—, le rapport est ni simple ni unidirectionnel. Il est vrai qu'au cours des premières phases de l'industrialisation, les exportations des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre ont un puissant impact sur la création d'emplois dans les pays émergents. Cela s'explique par le fait que la croissance est souvent concentrée dans des activités industrielles requérant une main-d'œuvre abondante. Davantage de transformations structurelles devraient étendre l'industrialisation à d'autres secteurs nécessitant moins de main-d'œuvre, mais capables de fabriquer des produits à plus forte valeur

ajoutée. La plupart des pays en développement ont toutefois éprouvé des difficultés à évoluer vers des activités à plus forte valeur ajoutée. En conséquence, les pays peuvent se retrouver coincés dans les secteurs à faible valeur ajoutée, qui offrent de relativement piètres conditions de travail. À l'autre extrême, certains pays en développement capables d'assurer une industrialisation progressive éprouvent des difficultés à maintenir le niveau, au même rythme, pour ce qui est du développement du capital humain. En conséquence, ces économies se sont retrouvées confrontées à une situation où l'expansion de secteurs à haute valeur ajoutée orientés vers l'exportation est limitée par l'inadéquation des compétences.

12. Alors que les pays en développement ne devraient pas se détourner de la libéralisation économique et commerciale — puisque la croissance économique, qui est cruciale pour la réduction de la pauvreté, est effectivement liée à une plus grande ouverture de l'économie—, le véritable défi est d'assurer une adéquation entre la dynamique du développement commercial et le développement du capital humain. Dans le contexte de la formulation des politiques, différents objectifs et politiques connexes devraient être choisis stratégiquement aux différentes étapes de l'industrialisation. Ainsi, une priorité pour un pays émergent sur le plan commercial est de renforcer sa capacité à commercer et à faciliter la diversification de ses exportations. À moyen et à long terme, ce pays devrait viser le développement du capital humain et des infrastructures afin de progresser dans la chaîne de valeur. Durant les périodes de transition, il conviendrait d'accorder un rang de priorité élevé à l'amélioration de l'éducation et au perfectionnement des compétences en ce qui concerne la formulation des politiques, en les assortissant de mesures visant la redistribution du revenu, la compensation pour pertes de revenu et les interventions connexes dans le cadre du filet de sécurité sociale afin de réduire les inégalités et d'assouplir le processus de restructuration économique.

B. La croissance du commerce de services commerciaux a baissé en 2012

13. La région Asie-Pacifique a enregistré le taux de croissance des exportations et des importations de services commerciaux le plus élevé du monde, avec 5,2 % et 5,9 % respectivement. Ces taux étaient toutefois nettement inférieurs à ceux de 2011, lorsque les exportations avaient crû de 12,5 % et les importations de 13,7 %. Néanmoins, la région Asie-Pacifique a augmenté sa part des exportations mondiales de divers services, comme dans les secteurs de la construction, de l'informatique et de l'information, et des services à la personne, des services culturels et des loisirs.

14. En 2012, les sous-régions du Pacifique et de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest ont enregistré les taux de croissance les plus faibles dans le secteur des exportations de services commerciaux (respectivement 0,1 % et 0,8 %) parmi l'ensemble des sous-régions de l'Asie et du Pacifique. Depuis 2008, les importations de services commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Ouest ont continué de subir les effets des aléas économiques, en se contractant de près de 13 % en 2012. Par contre, la même année, l'Asie du Nord et l'Asie centrale ont enregistré la croissance la plus élevée dans le secteur des exportations et des importations de services commerciaux de l'ensemble des sous-régions de l'Asie et du Pacifique (respectivement 11,4 % et 17,5 %).

15. Malgré la volatilité accrue découlant des incertitudes planant sur l'économie mondiale, les exportations de services des économies en développement de l'Asie et du Pacifique ont progressé en moyenne de 7,4 %

par an entre 2008 et 2012. Par contre, les exportations des économies développées de l'Asie et du Pacifique ont en moyenne stagné au cours de la même période. Depuis le début de la récession économique mondiale, les économies en développement de la région ont fait preuve d'une croissance plus solide dans le secteur des exportations de services que les économies développées. Cela s'explique principalement par l'expansion des services dans les domaines de l'informatique, de l'information, des communications et des voyages.

16. Après une période d'incertitude, la première moitié de 2013 a vu croître au-delà des prévisions le nombre des arrivées de touristes tant au niveau mondial que dans la région Asie-Pacifique, en particulier en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud, qui ont ouvert la voie à la reprise de la croissance touristique. La région accueille près de 23 % de l'ensemble des touristes internationaux dans le monde, dont plus de la moitié effectuent des visites en Asie du Nord-Est, alors que, chose inquiétante, la part de l'Océanie est tombée à seulement 1,2 % de l'ensemble des visiteurs dans la région. La croissance des arrivées de touristes internationaux la plus dynamique a été enregistrée au Bhoutan et en Géorgie (39 %), à Sri Lanka (31 %), aux Palaos et au Myanmar (26 %), et au Cambodge, en Thaïlande et au Viet Nam (20 %). Une fois passés les effets négatifs des catastrophes de 2011, le Japon a fait un retour grâce à la progression de ses recettes du tourisme de 37 % en 2012.

17. Les services font partie intégrante des réseaux de production et des chaînes de valeur mondiales et, de ce fait, constituent un moteur essentiel du rendement et de la compétitivité. La progression des chaînes de valeur mondiales a été attribuée, entre autres, à la réduction des coûts des liaisons de services, car ces chaînes sont tributaires de la disponibilité de services efficaces et peu coûteux comme les transports, la logistique, les communications, les finances, et les services professionnels et les services aux entreprises en général. La reconnaissance directe ou indirecte de la valeur créée par les services dans un processus de production manufacturière, de distribution et de commercialisation des produits est désignée par le terme « servicification ». On reconnaît à présent que les services constituent une part nettement plus importante du commerce mondial que les 20 à 25 % qui ont été calculés en se basant sur les valeurs brutes. Les nouvelles estimations sont bien plus conformes à la contribution reconnue des services à la création d'emplois et à l'augmentation du produit national brut. Le commerce des services devrait dès lors jouer un rôle nettement plus important dans la réduction de la pauvreté en induisant des gains d'efficacité, davantage de possibilités d'emploi, des revenus plus élevés, un choix accru pour le consommateur et une meilleure qualité de vie. En appréhendant parfaitement le rôle joué par les services, il est important de veiller davantage à améliorer l'efficacité des secteurs des services dans les économies en développement, notamment par une plus grande libéralisation du commerce des services.

18. Malheureusement, le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha s'est poursuivi pendant près de 12 années sans aboutir à un véritable progrès. Le manque de progrès est particulièrement évident dans le domaine de la libéralisation du commerce des services, où il nuit non seulement aux efforts déployés pour libéraliser le commerce des services, mais aussi à d'autres initiatives, notamment l'application de la dérogation¹ accordée aux pays les moins avancés pour les services convenus à la huitième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMT) en 2011.

¹ WT/L/847.

C. L'Asie et le Pacifique reste un pôle d'investissement majeur

19. Les pays en développement de la région Asie-Pacifique absorbent 33 % de l'ensemble des investissements étrangers directs (IED) dans le monde, signe de la solide position qu'occupe la région en tant que destination de choix pour l'investissement. Les apports d'IED dans la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est ont atteint 215 milliards de dollars en 2012, ce qui représente une baisse de 8 % par rapport à l'année précédente. Ce recul peut être attribué à la réduction des IED vers la Chine, la République de Corée et Hong Kong (Chine).

20. En 2012, les flux à destination de la sous-région l'Asie du Sud-Est se sont élevés à 111 milliards de dollars, soit 2 % de plus que l'année précédente, ce qui fait de cette sous-région la seule de la région Asie-Pacifique à continuer de bénéficier de flux d'IED. Cette progression a été possible grâce aux apports dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et aux activités de chaînes de valeur dans les pays à faibles revenus comme le Cambodge, les Philippines et le Viet Nam. La sous-région de l'Asie du Sud-Est devrait bénéficier de la Communauté économique qui sera mise en place à l'initiative de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dans le but de créer un marché unique permettant la libre circulation des marchandises, des services, de la main-d'œuvre qualifiée et des investissements d'ici à 2015.

21. Malgré les efforts déployés récemment par l'Inde pour libéraliser sa politique en matière d'IED et simplifier les procédures afférentes à l'investissement, les apports d'IED dans ce pays ont baissé de 29 % en 2012, signe de la nécessité de rationaliser davantage les règles et les procédures applicables en la matière. L'Inde bénéficierait aussi grandement de la modernisation de ses infrastructures et du renforcement de ses liens avec les principaux partenaires dans les domaines de l'investissement et du commerce.

22. Au Japon, les apports d'IED ont pratiquement triplé en 2012, pour atteindre la valeur de 1,7 milliard de dollars. Toutefois, la persistance d'incertitudes à propos de l'économie japonaise devrait se traduire par une instabilité des niveaux d'IED dans le pays au cours des années à venir, même si les mesures de relance économique mises en œuvre récemment par le Gouvernement pourraient donner lieu à une reprise de la croissance économique et donc potentiellement à de nouveaux IED.

23. Le poids et le dynamisme économiques de la région Asie-Pacifique augmentant, les courants d'IED intrarégionaux remplacent ceux provenant des économies développées, qui ont été traditionnellement les principaux fournisseurs d'IED dans la région. Les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est sont à présent d'importants investisseurs dans les autres pays de l'Asie et du Pacifique, alors que la Chine et les pays membres de l'ASEAN sont les destinations les plus intéressantes.

D. Le coût du commerce dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral reste à un niveau inacceptable

24. La facilitation du commerce a pour principal objectif de réduire le coût des transactions commerciales internationales en simplifiant et harmonisant les procédures y afférentes. Tout en améliorant les possibilités d'accès aux infrastructures touchant le commerce, la rationalisation des procédures commerciales est devenue essentielle pour les sociétés établies dans les pays en développement afin qu'elles puissent participer

effectivement aux réseaux de production régionaux et mondiaux, qui assurent une part croissante des flux commerciaux mondiaux.

25. Il n'est pas surprenant que l'application de la facilitation du commerce et du commerce sans papier varie considérablement entre les pays d'Asie, les plus avancés étant Singapour, le Japon et la République de Corée, suivis de près par la Thaïlande. Par contre, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral de la région restent généralement loin derrière en la matière. Il est toutefois encourageant de noter que nombre de ces pays ont mis en place un organe national chargé de la facilitation du commerce afin de stimuler la collaboration interinstitutions et entre les secteurs public et privé dans ce domaine (c'est le cas de l'Azerbaïdjan, du Bangladesh, du Cambodge, de la Mongolie, du Népal et de la République démocratique populaire lao).

26. Le *Rapport* fait usage de la version la plus récente de la Base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts du commerce² pour dresser le bilan des économies de la région Asie-Pacifique. Dans la plupart des cas, il reste plus coûteux de commercer entre les sous-régions de l'Asie qu'entre celles-ci et les pays et régions situés en dehors de l'Asie et du Pacifique. Par exemple, le coût du commerce entre l'ASEAN-4³ et l'ASACR-4⁴ est pratiquement le double de celui entre l'ASEAN-4 et les États-Unis. De même, le coût du commerce entre l'Asie du Nord et l'Asie centrale et l'ASEAN-4 est plus de deux fois supérieur à celui entre l'Asie du Nord et l'Asie centrale et l'UE-3⁵. Le coût du commerce entre les économies insulaires en développement du Pacifique et l'ASEAN-4 est lui aussi beaucoup plus élevé qu'entre ces économies et les États-Unis.

27. Le *Rapport* contient un indice nouvellement conçu par la CESAP pour mesurer globalement l'efficacité de la facilitation du commerce dans un pays donné suivant la chaîne d'approvisionnement internationale. En se fondant sur cet indice, les cinq pays ou zones qui obtiennent les meilleurs résultats dans le monde (sur un total de 180 économies) en terme de connectivité aux chaînes d'approvisionnement internationales sont toutes des économies de l'Asie et du Pacifique, à savoir la Chine, la Malaisie, Singapour, la République de Corée et Hong Kong (Chine). En général, les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est obtiennent de meilleurs résultats dans l'indice de connectivité que ceux des autres sous-régions de l'Asie et du Pacifique. La Mongolie, bien qu'elle soit sans littoral, occupe un rang plus élevé que nombre d'autres pays de l'Asie et du Pacifique du fait qu'elle utilise les ports maritimes de la Chine. Les sous-régions de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale enregistrent des résultats nettement moins bons, Sri Lanka étant le seul pays à figurer dans le groupe de tête parmi les 180 pays classés. Les pays sans littoral de l'Asie centrale occupent l'échelon le plus bas.

28. Si la facilitation du commerce commence sur le plan national, a l'aboutissement des négociations de l'Organisation mondiale du commerce concernant la facilitation du commerce serait utile pour guider les pays sur la voie de la réforme dans ce domaine et leur donner de nouvelles directives pour ce faire. De même, un arrangement régional sur la facilitation du

² Peut être consultée aux adresses ci-après: www.unescap.org/tid/artnet/trade-costs.asp et <http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/selectvariables.aspx?source=escap-world-bank-international-trade-costs>.

³ Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

⁴ Bangladesh, Inde, Pakistan et Sri Lanka. ASACR est le sigle de l'Association sud-asiatique de coopération régionale.

⁵ Allemagne, France et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

commerce transfrontalier sans papier, tel qu'envisagé dans la résolution 68/3 de la Commission en date du 23 mai 2012, serait certainement utile pour réduire les lacunes subsistantes en matière de facilitation du commerce entre les pays de la région, ainsi que pour confirmer la suprématie de la région dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication aux fins du commerce et du développement inclusifs et durables.

E. Mesures protectionnistes et promotion du commerce

29. Les politiques commerciales suivies par les gouvernements de la région sont un panachage de politiques protectionnistes et de mesures de promotion du commerce, dont les incidences nettes sur les échanges et la qualité de la vie sont difficiles à prédire. Cette évolution récente est le résultat de l'interaction entre différents facteurs. Parmi ceux-ci, l'évolution de la nature de la production et du commerce mondiaux semble avoir joué un rôle prépondérant, en entravant l'application de mesures protectionnistes par les pays et aussi la libéralisation des échanges dans certains secteurs, en particulier pour les biens intermédiaires et les denrées alimentaires.

30. Si l'on a parfois opté pour des mesures moins transparentes pour restreindre les échanges (touchant principalement l'importation de minerais, de machines, de véhicules et de denrées alimentaires), la libéralisation du commerce passe principalement par la réduction ou le démantèlement tarifaire.

31. Le secteur manufacturier est le plus touché par les mesures moins transparentes appliquées tant dans la région qu'au niveau mondial, et il est suivi par le secteur agricole. Les produits les plus visés par des mesures compensatoires dans la région sont l'acier, les produits chimiques organiques, les machines et les appareils mécaniques, le papier et les fibres synthétiques. Le fait qu'il n'y a pas eu de modification dans la liste des produits visés avant et après la crise, parallèlement à un recours à peine plus élevé à des mesures correctives commerciales qu'en période de non crise, fait penser que de telles mesures n'ont pas été utilisées par les sociétés comme instrument efficace pour faire face aux pressions du marché induites par la crise. Toutefois, certains pays ont été tout particulièrement touchés, comme la Chine, qui est fortement frappée par des droits antidumping plus élevés que ceux imposés sur les produits d'autres pays. On a également constaté que le recours à des mesures antidumping constitue de plus en plus un phénomène Sud-Sud, la Chine étant la principale cible.

32. Même si l'impact cumulatif des restrictions à l'importation sur le commerce a été globalement faible, principalement parce que les mesures protectionnistes ont été limitées à certains produits ou sociétés, les mesures protectionnistes sont loin d'avoir disparu. Des mesures relativement plus discriminatoires ont été prises à la suite de la détérioration de la situation économique. De plus, les droits de douane restent un obstacle majeur au commerce international des pays en développement.

F. Les échanges préférentiels au service de la démarginalisation des pays ayant des besoins particuliers

33. Il semble que la crise économique mondiale de 2008-2009 n'a pas réussi à mettre un terme à l'utilisation des accords commerciaux préférentiels par les gouvernements pour s'assurer l'accès aux marchés étrangers et défendre les marchés intérieurs, même si l'application de nouveaux accords de ce type s'est ralentie. On estime à plus de 220 le nombre total de tels accords dans la région Asie-Pacifique, dont 150 sont en application et le reste

est à différents stades de négociation ou d'examen. La majorité des accords préférentiels dans la région concerne les pays en développement, mais il faut noter que certains des membres à revenu élevé de l'Organisation de coopération et de développement économiques sont également parties à ces accords.

34. Le type d'exportations et d'importations couvertes par des accords commerciaux préférentiels dans les pays en développement de la région Asie-Pacifique est extrêmement variable. S'agissant des exportations, Brunei Darussalam exporte presque exclusivement vers ses partenaires privilégiés. Par contre, dans le cas de certains États insulaires du Pacifique, les partenaires privilégiés absorbent moins de 10 % de l'ensemble de leurs exportations (y compris les exportations vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande). Si les chiffres moyens ne laissent pas paraître l'existence d'importantes spécificités, il est utile de noter également que les marchés des partenaires privilégiés de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale ne semblent pas lucratifs, ces marchés ne représentant que 16 % des exportations de la région. À l'opposé se trouve l'Asie du Sud-Est, dont l'action de longue haleine pour tisser des liens entre les économies a abouti à une intégration concrète.

35. Du fait du nombre croissant d'accords qui souvent concernent les mêmes économies, mais qui contiennent des dispositions applicables aux échanges différentes, s'agissant en particulier des réductions tarifaires, des listes de préférences, des règles d'origine et des dispositions relevant de l'« OMC plus »⁶, entre autres, il est vraisemblable que les effets négatifs du phénomène que l'on appelle « bol de nouilles » se feront sentir, accroissant alors le coût du commerce au sein du bloc et réduisant les nouvelles possibilités de commerce et d'investissement. Malgré les recommandations fermes adressées par le secrétariat de la CESAP aux gouvernements, les engageant à envisager, entre autres, de rationaliser et de regrouper leurs accords commerciaux préférentiels, récemment seuls deux cas de mesures concrètes ont été prises en ce sens, à savoir: a) l'accord de partenariat transpacifique proposé, qui fait l'objet de négociations sous la direction des États-Unis; et b) l'accord régional de partenariat économique intégral proposé, qui est en voie d'établissement par l'ASEAN et ses partenaires. Une fois ces deux accords finalement conclus, il reste à savoir si les autres accords (bilatéraux ou plurilatéraux) cesseront d'être appliqués. Dans le cas contraire, tous les efforts engagés en faveur du regroupement seront perdus, puisque différentes règles afférentes au commerce continueront d'avoir des retombées négatives et auront de ce fait un effet dissuasif pour le commerce et l'investissement dans le cadre des accords commerciaux préférentiels.

36. Une autre question doit retenir davantage l'attention des décideurs: comment offrir aux pays les moins avancés la possibilité d'une meilleure intégration entre eux en matière de production et de commerce. Cela n'est possible que lorsque les dispositions en matière de cumul, soit dans le système généralisé de préférences (SGP) soit dans les régimes en franchise de droits et hors quota, permettent l'utilisation des apports et des ressources des uns et des autres pour la production de biens. Cela pourrait se faire facilement en permettant le cumul pour les pays les moins développés de la région en raison de leur proximité géographique, et une plus grande complémentarité des structures et ressources économiques, ce qui n'est pas vrai dans le cas

⁶ Le terme « OMC plus » désigne les obligations découlant des accords commerciaux préférentiels excédant les prescriptions inscrites dans les accords de l'OMC. On n'a pas convenu des questions relevant d'« OMC plus », mais il est communément admis qu'il s'agit d'obligations allant au-delà des exigences établies par l'OMC, comme dans les domaines des règles relatives à l'investissement, des marchés publics et des droits de propriété intellectuelle.

d'une autorisation de cumul avec les fournisseurs dans le cadre du SGP ou d'un régime en franchise de droits et hors quota (lorsqu'il y a une nécessité de cumul avec les matières premières sur les marchés d'exportation). Il est par conséquent important de promouvoir l'utilisation du « cumul ouvert » dans les régimes commerciaux préférentiels pour les pays ayant des besoins particuliers. Le « cumul ouvert » doit permettre à tous les bénéficiaires d'utiliser les produits intermédiaires des uns et des autres pour la production, ce qui favoriserait par ailleurs, entre autres, une meilleure intégration et la constitution de chaînes d'approvisionnement régionales.

III. Promouvoir le commerce et l'investissement inclusifs

A. Établir le lien entre croissance inclusive et commerce et investissement

37. Dans sa résolution 66/288, relative à « L'avenir que nous voulons », l'Assemblée générale a préconisé « une croissance économique soutenue, partagée et équitable, qui crée davantage de possibilités pour tous ». Elle a énuméré un certain nombre de résultats mesurables, à savoir: « réduire les inégalités, améliorer les conditions de vie de base, encourager un développement social équitable pour tous ». Dans les publications et les déclarations de politique générale actuelles, on désigne souvent cette vision par les termes « croissance inclusive ». Le *Rapport* contient une évaluation de la mesure dans laquelle les effets des politiques appliquées dans les domaines du commerce international et de l'investissement ont favorisé la croissance inclusive depuis le début des années 1990 et étudie comment obtenir de meilleurs résultats à l'avenir.

38. Comme peut le montrer une série de faits stylisés, si la région a pu enregistrer une croissance économique dynamique, et a réussi dans l'ensemble à réduire la pauvreté au point d'avoir contribué à la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement relatif à la pauvreté cinq ans avant la date butoir, elle n'a par contre pas accompli des progrès analogues dans d'autres volets de l'inclusivité. En particulier, les inégalités internes se sont en fait accentuées dans de nombreux pays. De plus, les pays marginalisés et vulnérables n'ont pas réussi à s'assurer la part qui leur revient des retombées dans la région de l'amélioration du partage de la production, du commerce et de l'investissement. En clair, l'approche orthodoxe consistant à « commercer et investir d'abord, et répartir les bénéfices ensuite » n'aboutit pas nécessairement au résultat inclusif souhaité, et continuer de se consacrer au commerce et à l'investissement suivant ce modèle pourrait accroître le risque d'instabilité sociale et saper la résilience des pays de la région.

39. On émet l'hypothèse dans le *Rapport* que le commerce et l'investissement seront ouverts à tous seulement s'ils opèrent pleinement suivant les principes de la croissance inclusive, qui comprennent la promotion de l'égalité et de la responsabilité sociale, ce qui sous-entend que tout le monde peut contribuer au commerce international et en tirer profit. Le commerce et l'investissement inclusifs sont une condition nécessaire mais pas suffisante pour assurer la croissance inclusive et doivent donc s'inscrire dans un cadre facilitateur et s'accompagner de politiques complémentaires si l'on veut y parvenir.

40. On montre dans le *Rapport* qu'il ne suffit pas simplement d'assurer la résilience des secteurs du commerce et de l'investissement pour permettre à un pays de parvenir au développement inclusif. Une constatation importante des analyses est le fait qu'une série de politiques complémentaires est

nécessaire pour stimuler l'inclusivité du développement économique face à l'ouverture internationale⁷. Entre autres politiques complémentaires particulièrement pertinentes (d'après une analyse économétrique), on relèvera les mesures destinées à rendre le marché du travail plus souple, à consacrer globalement davantage de dépenses à l'investissement et aux technologies de l'information et de la communication, et à améliorer l'accès à l'éducation sur un pied d'égalité. Toutefois, les études de cas réalisées, ainsi que les exemples pris dans d'autres secteurs, suggèrent bien d'autres possibilités de mesures complémentaires, qui devraient être considérées comme « étant au service » de la croissance tirée par l'ouverture internationale.

41. Tant les publications actuelles que notre analyse sembleraient suggérer qu'il y a lieu de recourir à des politiques complémentaires pour convertir la croissance quantitative en une croissance assortie de qualités socialement acceptables. Ces politiques couvrent un large éventail de domaines: création d'institutions et de réglementations, politiques macroéconomiques et politiques de change, politiques de concurrence, politiques industrielles, stratégies d'investissement dans les infrastructures et le capital humain et protection sociale et environnementale.

B. Faire bénéficier les personnes des retombées du commerce et de l'investissement: défis et recommandations générales

42. Dans le *Rapport*, le secrétariat offre aux décideurs de l'Asie et du Pacifique une panoplie concise d'instruments devant leur permettre de définir les mesures, les politiques et les initiatives qui peuvent être adoptées au niveau national (ou parfois à l'échelon infranational) ou régional et/ou mondial afin de promouvoir davantage le commerce et l'investissement nécessaires pour la croissance économique tout en contribuant à l'inclusivité.

43. Les séries d'options proposées à l'échelon national (ou infranational) correspondent aux trois dimensions de l'ouverture internationale (politique commerciale, facilitation du commerce et politiques en faveur des IED, et promotion des petites et moyennes entreprises), même si elles devraient souvent être considérées comme des politiques ou mesures liées ou complémentaires nécessitant une prise de décision cohérente et coordonnée. Comme précisé dans le *Rapport*, nombre des facteurs jugés importants pour l'inclusivité peuvent ne pas avoir un rapport direct avec l'ouverture internationale. Il y a donc lieu de trouver des stratégies qui permettent aux décideurs d'influer sur ces facteurs (par exemple, en inscrivant dans les accords commerciaux préférentiels des questions relatives aux normes du travail plutôt que de les laisser au niveau des systèmes unilatéraux de préférences). Une fois encore, on y traite des défis et des possibilités des différentes dimensions de l'ouverture internationale — comme les politiques commerciales, la facilitation du commerce et l'investissement, et les IED, ainsi que la nécessité d'adopter une approche intégrée.

44. Par ailleurs, pour que le commerce et l'investissement inclusifs se concrétisent, il pourra également être nécessaire d'engager un dialogue social national entre toutes les parties concernées, et en consultation avec elles, pour s'assurer que tous les intérêts soient pris en compte avant de décider de changements de politique. Ces facteurs supplémentaires qui, associés aux politiques relatives au commerce et à l'investissement et à d'autres politiques connexes, permettent des résultats inclusifs, déterminent si le commerce et

⁷ Comprenant, par définition, les changements liés aux politiques commerciales, les mesures et politiques de facilitation du commerce, et l'investissement étranger direct et les politiques connexes.

l'investissement sont inclusifs au niveau des processus décisionnels. Il est possible de calculer un indice composite d'inclusivité dans l'élaboration des politiques commerciales dans le cadre d'une recherche de la transparence, qui permette d'aider les pays à suivre l'évolution au fil du temps (et de faire des comparaisons avec les autres pays); toutefois, les pays de la région Asie-Pacifique n'ont jusque-là pas utilisé un tel indicateur. L'établissement d'un tel indice nécessiterait une évaluation qualitative des politiques commerciales en partant du principe de l'inclusivité et de l'appartenance nationale (c'est-à-dire, fondé sur une stratégie nationale de développement et faisant partie d'une panoplie de politiques cohérentes, conformes aux engagements internationaux et respectant un équilibre entre les intérêts des parties concernées à l'aide d'un plan d'application clair et de ressources suffisantes). Pour assurer l'élaboration des politiques voulues, il faut veiller à ce que toutes les parties concernées (décideurs nationaux, autres ministères et départements publics intéressés, principaux acteurs et donateurs non étatiques) y participent ou soient au moins consultées durant le processus. Le secrétariat de la CESAP est prêt à établir une base de données comprenant les indicateurs indiqués si les États membres se déclarent intéressés.

45. Les initiatives et actions nécessitant la coopération aux niveaux régional et/ou mondial pour renforcer l'inclusivité du commerce et de l'investissement sont décrites dans le *Rapport* et résumées ci-après:

a) L'adhésion des pays les moins avancés à l'OMC sans négociation afin d'assurer à leurs producteurs un accès équitable et libre aux marchés;

b) La mise sur pied d'un système généralisé de préférences afin d'offrir automatiquement entre 97 % et (après trois ans) 100 % d'accès sans réserve aux marchés en franchise de droits et hors quota pour tous les pays les moins avancés et les autres pays en développement marginalisés, en dehors de tout obstacle non tarifaire. Par ailleurs, l'établissement d'un « cumul ouvert » (comme expliqué au paragraphe 36 ci-dessus) pour les exportations des pays les moins avancés vers les fournisseurs opérant dans le cadre du SGP;

c) L'introduction d'accords commerciaux régionaux pour permettre à tout pays intéressé parmi les moins avancés de la région (ou d'ailleurs) d'adhérer à des accords commerciaux suivant les termes particuliers applicables à ces pays inscrits dans le Programme de Doha pour le développement (c'est-à-dire sans accès préférentiel réciproque);

d) La constitution d'un pool régional de licences de brevet, afin de permettre aux pays dotés d'une faible capacité institutionnelle et de peu de moyens d'innover d'avoir plus facilement accès aux technologies ou aux produits brevetés par l'échange de licences de brevet grâce au mécanisme de mise en commun précité;

e) Le renforcement de la banque régionale de technologies déjà constituée par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie afin d'élargir le nombre de ses membres et de ses domaines d'activité;

f) La promotion de programmes de financement du commerce ou de mécanismes d'assurance au niveau régional à l'intention des micro-, petites et moyennes entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes, afin de faciliter l'intégration des pays en développement dans le commerce régional et le partage de la production/les chaînes de valeur;

g) La promotion de l'étiquetage afin de faciliter le commerce et l'investissement inclusifs et socialement responsables (comme pour le commerce équitable);

h) La création d'un programme régional de développement des capacités pour les projets bancables et d'aide efficace au commerce afin d'amener les pays en développement à se lancer dans le commerce et l'investissement inclusifs;

i) La recherche de partenariats public-privé régionaux/sous-régionaux (au niveau des couloirs) favorisant le développement de l'agro-industrie et la formation de chaînes de valeur dans le secteur manufacturier;

j) L'extension des communautés de connaissance et des réseaux dirigés par la CESAP (notamment du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce, du Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie et dans le Pacifique, d'un réseau chargé de l'IED pour les pays les moins avancés et du Réseau Asie-Pacifique pour l'essai des machines agricoles), qui fournissent des services d'expert, des outils analytiques, des séries de données, des modalités d'exécution et un cadre pour l'échange et l'amélioration des connaissances en vue d'aider les différentes parties concernées dans les États membres à s'engager sur la voie du commerce et de l'investissement inclusifs.

IV. Questions à examiner

46. Le présent document contient un résumé du *Rapport 2013 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique*, à paraître sous peu, ainsi qu'un certain nombre de mesures recommandées. Le Comité pourra débattre des questions traitées et des recommandations formulées dans le *Rapport*, et plus particulièrement du rôle que la CESAP pourra jouer pour assurer l'application de ces dernières.
